



Mercato Hivernale Saison-Sportive 2022-2023

LETTRE DE LIBÉRATION

Conformément à l'article 11 relatif aux dispositions réglementaires (Saison Sportive 2022-2023) de la Fédération Algérienne de Football et dans le cadre de transfert et recrutement de joueurs durant la deuxième (2^{ème}) période d'enregistrement de licences autorisant les clubs amateurs à libérer et recruter des joueurs vers les clubs amateurs et professionnels

Je soussignés, Monsieur :

Président C.S.A. :

Certifié avoir libéré le joueur :

Nom / Prénom :

Date & lieu de Naissance :

Titulaire de la Licence n° :

Au profil du club :

En foi de quoi, cette lettre de libération est délivrée en commun accord avec le joueur, pour servir et valoir ce que de droit.

NB. - La lettre de libération et la licence du joueur libéré doivent être déposés au niveau de la ligue.

Fait à : le :

Cachet et Signature du
Président CSA

Signature du

Cachet et Signature du
Président CSA

Club d'origine

Joueur

Nouveau Club